



FEDERATION ALGERIENNE DE FOOT-BALL
LIGUE DE WILAYA DE FOOTBALL TIARET



MISE EN DEMEURE N° 14 DU 11/03/2020

PRE-HONNEUR

Conformément aux articles 109 RCFA jeunes et 133 RCFA seniors les clubs ci-après sont mis en demeure pour régulariser leurs situations financières sous huitaine (08 jours)

N°	Affaire	CAT	Clubs	Montant	Observation
01	49	S	USMH	30.000	
02	50	S	NROL	10.000	
03	50	S	RCT	1.500	

La présente mise en demeure est Exécutoire du 11 Mars 2020 au 18 Mars 2020 inclus délai de rigueur.

N.B Sanctions financières parues sur procès-verbal n°12 du 07 Février 2020

Prière transmettre reçu de paiement par le canal Email liguetiaret@gmail.com

CATEGORIE JEUNES

N°	Affaire	CAT	Clubs	Montant	Observation
01	76	J	MCM	15.000	
02	80	J	ASFT	5.000	
03	81	J	ESS	15.000	
04	82	J	WBF	2.500	
0	82	J	SAM	1.500	

La présente mise en demeure est Exécutoire du 11 Mars 2020 au 18 Mars 2020 inclus délai de rigueur.

N.B Sanctions financières parues sur procès-verbal n°08 du 07 Février 2020

Prière transmettre reçu de paiement par le canal Email liguetiaret@gmail.com